

Bulletin d'information n°11

SOMMAIRE

Conseil de discipline
Remédiation en mathématiques
Accompagnement éducatif (ou personnalisé)
Atelier d'aide à l'encadrement du travail au domicile
Etudes surveillées pour les élèves de seconde
Préparation des élèves de 1^{ère} et terminale à l'examen
Dispositif Sciences Po
Rencontre parents professeurs
B2I
V.S
Cahiers de textes
Heures de colles
Les avis d'absence par les S.M.S (short messenger system)
Congé de formation professionnelle
Demandes de territorialisation
Accueil des classes de 3^{ème} (Rectificatif)
Conseils de classe
Devoir le samedi matin
Salle de réunion
Edition des bulletins de 1^{er} trimestre
Statistiques des absences des élèves par motif

Conseil de discipline :

Le conseil de discipline, réuni le 28/04 dernier a pris la décision d'exclure l'élève qui comparait devant cette instance. Cet élève avait frappé un personnel du lycée le 02 août dernier. L'élève a été re-scolarisé au lycée Anova.

Remédiation en mathématiques :

Merci aux professeurs de mathématiques qui ont mis en œuvre quelques séances de remédiation à l'intention des classes de seconde.
Volume horaire dévolu à cette action = 75 HSE.

Accompagnement éducatif (ou personnalisé) :

Les professeurs intéressés par la définition de l'aide à apporter aux élèves ou des réponses à donner aux divers besoins des élèves (approfondissement, remédiation, ...) sont invités à se faire connaître auprès de Monsieur le Proviseur.

Pour l'heure, il s'agit d'élaborer une démarche afin de faciliter, dans un second temps, les travaux du Conseil pédagogique.

Volume horaire possible pour cette action = 250 HSE.

Atelier d'aide à l'encadrement du travail au domicile :

Les professeurs désireux (ou acceptant) d'établir une relation d'aide ponctuelle aux parents d'élèves en difficultés sont invités à se faire connaître auprès de Monsieur le Proviseur.

Un atelier (en soirée, soit environ 1h50) pourrait être proposée aux parents des élèves en difficulté (niveau seconde) afin d'envisager avec eux les conditions d'encadrement du travail à la maison.

Cette action qui peut être menée en partenariat avec des parents d'élèves soucieux de venir en aide à d'autres parents, sera rémunérée.

Etudes surveillées pour les élèves de seconde :

Les professeurs principaux des classes de seconde peuvent prendre contact avec Madame PASTOR-PASI, CPE, afin d'établir, classe par classe, les modalités d'accueil des élèves, une étude surveillée, pendant les AI de mathématiques et de français.

Préparation des élèves de 1^{ère} et de terminale à l'examen :

Les disciplines présentées à l'oral par les élèves au baccalauréat (français, langues vivantes) pourront bénéficier de quelques moyens horaires pour mettre en place des préparations à l'oral.

Ces moyens sont destinés à favoriser les interrogations en dehors des emplois du temps des professeurs et éviter les suppressions de cours pour les élèves.

Dispositif Sciences Po :

Un atelier, essentiellement pris en charge par Monsieur VINCENT, fonctionne le mercredi après-midi (2x1h) et accueille 24 élèves de terminale.

Par ailleurs, 12 professeurs ont accepté d'être les tuteurs de ces élèves afin de les aider dans leur démarche d'élaboration d'un dossier de presse et de confection d'une synthèse des articles sélectionnées. Ces tuteurs bénéficieront de 3 HSE par élève tutoré, soit un volume total de 72 HSE jusqu'à l'oral d'admissibilité.

Les élèves admissibles pourront encore bénéficier d'un accompagnement et les tuteurs de ces élèves bénéficieront d'une rémunération supplémentaire (en fonction du nombre d'élèves admissibles).

Rencontre parents professeurs :

1. Rappel du calendrier :
 - Classes de seconde le lundi 07/06 (17h30).
 - Classes de 1^{ère} et terminale le mardi 08/06 (17h30).
2. Les professeurs principaux invitent 2 ou 3 de leurs collègues à prendre en charge, avec eux, la remise des bulletins trimestriels aux parents qui se présenteront ; il est judicieux qu'un professeur souhaitant vivement rencontrer certains parents, soit détenteur des bulletins des élèves concernés.

3. Les bulletins non distribués en fin de soirée sont remis au professeur principal de la classe ; celui-ci les remettra le lendemain aux CPE des niveaux concernés qui établira la liste des parents qui ne sont pas présentés à la rencontre, liste à déposer au secrétariat de Monsieur le Proviseur.
4. En classe de seconde, les professeurs principaux appuieront leurs échanges avec les parents en utilisant la grille d'organisation du travail personnel ; comme pour les bulletins, les échanges relatifs à ce document peuvent être répartis entre plusieurs professeurs.
5. Deux courriers seront envoyés aux parents d'élèves pour les inviter à ces rencontres parents-professeurs :
 - *L'un, général, s'adressant à tous les parents.
 - *L'autre, individualisé, s'adressant aux parents d'élèves qui seront décelés comme se trouvant en difficultés.

B2I :

Divers événements n'ont pas permis une diffusion des identifiants élèves permettant d'accéder à l'application Jibi. Le premier bilan relatif au B2I est donc reporté aux conseils de classe du 2^{ème} trimestre.

V.S :

La période de signature des V.S est prolongée de 2 jours jusqu'au 07 mai prochain.

Cahiers de textes des classes :

Les cahiers de textes ont été vérifiés le 30/04/10. Si globalement ces cahiers sont tenus à jour par la plupart des professeurs, quelques uns ne sont pas à jour et quelques autres n'ont pas été commencés du tout. Il est rappelé que compléter le cahier de textes de classe est une obligation réglementaire : Les quelques professeurs concernés par un retard ou par une absence totale de saisie sont priés de se mettre à jour sans délai.

Heures de colles :

Avec l'implantation de l'ECT, le nombre d'heures de colles a considérablement évolué : un total de 1073 HSE (ECT+ENS) ont été dévolues au lycée du Grand Nouméa pour l'année scolaire 2010.

Les avis d'absences par les S.M.S (Short Messenger System) :

Les S.M.S ont eu un effet sur la gestion des absences puisque la réaction des parents est très rapide, ce qui permet à la vie scolaire de faire le point sur les élèves qui sèchent les cours.

Nous envoyons environ 50 à 150 S.M.S par jour, selon que l'absence a été justifiée ou pas, tôt le matin. Nous ne pouvons pas, à ce jour mesurer son impact sur le taux d'absentéisme, sa mise en place ayant été faite seulement depuis le 30 mars.

Nous devons tenir compte des 3 jours de grève qui ont perturbé l'établissement et provoqué plus d'absences ainsi que la fin de trimestre qui est significative d'une augmentation des absences.

Congé de formation professionnelle :

Les personnels titulaires et non titulaires de l'Etat (enseignant et personnel ATOSS) ont la possibilité de solliciter un congé de formation professionnelle au titre de l'année scolaire ou universitaire 2010-2011(1^{er} septembre 2010 - 31 août 2011).

Ces personnels peuvent bénéficier d'un congé de formation afin de parfaire leur formation personnelle, notamment pour faciliter la préparation d'un examen ou d'un concours (CAPES, Agrégation, PLP, Concours administratifs).

Les imprimés sont à votre disposition auprès de mon secrétariat. Date limite pour le retour des demandes le mercredi 19/05.

Demandes de territorialisation :

Ouverture de la campagne de territorialisation pour les sortants de l'IUFM et des enseignants du second degré du cadre Etat. Les demandes d'intégration devront parvenir au Vice-Rectorat au plus tard le 19/05 dernier délai de rigueur.

Accueil des classes de 3^{ème} (Rectificatif) :

**Accueil des classes de troisième - calendrier des visites
RECTIFICATIF**

	<i>Collèges</i>	<i>Effectif</i>	<i>Accueil</i>
Vendredi 16 avril 2010	KOUTIO	65	De 7h45 à 12h00
Vendredi 23 avril 2010	KOUTIO	67	De 7h45 à 12h00
Vendredi 30 avril 2010	BOULARI	70	De 7h45 à 12h00
Vendredi 21 mai 2010	CANALA / LAFOA / THIO	25 / 25 / 25	De 7h45 à 12h00 Horaires à ajuster éventuellement
Vendredi 11 juin 2010	AUTEUIL / KATIRAMONA	50 / 45	
Vendredi 18 juin 2010	AUTEUIL	70	
Vendredi 25 juin 2010	PAITA / YATE	60 / 12	
Vendredi 02 juillet 2010	PLUM	70	De 7h45 à 12h00
Vendredi 09 juillet 2010	NORMANDIE	70	De 7h45 à 12h00
Jeudi 22 juillet 2010	BOURAIL	60	Horaires à ajuster éventuellement

<i>Groupe</i>	<i>Professeur</i>	<i>Salle d'entretien</i>	<i>Salle de test</i>
1	M. RUFFENACH	C303	C303
2	Mlle CHALVET/M. DARJANA	E302	E302
3	Mme ALLEGUEDE/M. MALDONADO	D202	D202
4	Mme BODIN	E304	D301
5	M. VINCENT	E203	D203
6	Mme ROUSSEL-BREANT	E200	E202

Conseils de classes :

Contrairement à ce qu'indiquait le B.I. N°9, les tableaux récapitulatifs des moyennes seront édités par l'Administration et non par le professeur principal : la procédure utilisée l'an dernier est maintenue.

Devoirs le samedi matin :

Le lycée sera ouvert plusieurs samedis matin de 8h à 12h. Les professeurs qui souhaitent utiliser ce temps pour des devoirs surveillés (ou exceptionnellement, des rattrapages de cours impossibles à placer durant la semaine), doivent se faire connaître au moins une semaine à l'avance au secrétariat de Monsieur le Proviseur adjoint. L'entrée des professeurs et des élèves se fera par le portail principal piéton.

Samedis prévus : 12/06 - 19/06 - 07/08 - 02/10.

Salle de réunion :

Des dégradations ont été constatées sur le mobilier de la salle A305. Cette salle, qui a été aménagée en fin d'année 2009 à l'usage exclusif des réunions doit conserver cette vocation et ne peut accueillir de cours.

Commémoration des 10 ans du lycée du Grand Nouméa :

Prochaine réunion de l'équipe de pilotage de l'organisation de cet évènement : le lundi 14 juin à 17h30, salle A305. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues à cette réunion.

Edition des bulletins du 1^{ER} trimestre :

Compte tenu de la proximité des vacances après la période des conseils de classe, et de la charge de travail de l'administration, il paraît sage de planifier les procédures d'édition des bulletins après les conseils. Merci à chacun de faire le maximum pour que les délais ci-dessous soient respectés : professeurs principaux, présidents des conseils, secrétariat, bureau de l'élève et de l'étudiant.

Date du conseil	Heure	Classe	prof principal	Président	Fin de saisie (prof princip)	Edition des bulletins (secrétariat)	visa du président du CC	copie dossier élèves (BEE)
Lundi 10 mai 2010	17h20	1ST2S2	M. Michel	M. Montout	mercredi 12 mai 17h	mercredi 12 mai	lundi 17 mai	Mardi 18 mai
	17h20	201	M. Darjana	M. Bayenay				
	17h20	TES2	M. Thiers	M. Béal				
	18h45	TMERC2	Mme Luserga	M. Montout				
	18h45	202	Mme Lecocq	M. Bayenay				
	18h45	TES3	M. Vincent	M. Béal				
Mardi 11 mai 2010	17h20	1STC2	M. O'Connor	M. Peurière	lundi 17 mai 12h	Lundi 17 mai	Mardi 18 mai	Mercredi 19 mai
	17h20	203	M. Devaud	M. Bayenay				
	17h20	1ES2	Mme Pélissier	M. Béal				
	18h45	204	Mme Thiers	M. Bayenay				
	18h45	TL2	M. Murcie	M. Béal				
Mercredi 12 mai 2010	15h55	TGRH1	Mme Jordi	M. Montout	mardi 18 mai 12h	mardi 18 mai	Mercredi 19 mai	jeudi 20 mai
	15h55	205	Mme Suviri	M. Bayenay				
	15h55	1ES1	Mme Wane-Trémolières	M. Béal				
	17h20	1ST2S1	Mme Roussel-Bréant	M. Montout				
	17h20	206	M. Jghima	M. Bayenay				
	17h20	1L	Mme Waysberg	M. Béal				
Lundi 17 mai 2010	15h55	207	Mme Bignon	M. Bayenay	mercredi 19 mai 12h	mercredi 19 mai	Jeudi 20 mai	vendredi 21 mai
	15h55	1S2	M. Swiners-Gibaud	M. Béal				
	17h20	1STCG	Mme Collinet	M. Peurière				
	17h20	208	Mme Kadar	M. Bayenay				
	17h20	TES1	M. Anastasio	M. Béal				
	18h45	TCFE2	M. Maldonado	M. Peurière				
	18h45	209	M. Wild	M. Bayenay				
	18h45	1ES3	Mme Salmon	M. Béal				
Mardi 18 mai 2010	15h55	210	Mme Wild	M. Bayenay	jeudi 20 mai 12h	jeudi 20 mai	vendredi 21 mai	vendredi 21 mai
	15h55	1S1	M. Vanbuckhave	M. Béal				
	17h20	1STG1	Mme Eturnaud	M. Montout				
	17h20	211	Mme Segura-Mansel	M. Bayenay				
	17h20	1S3	Mme Rota-Scalabrini	M. Béal				

	18h45	TGSI	Mme Dagault	M. Montout				
	18h45	212	M. Albérola	M. Bayenay				
	18h45	TL1	M. Coudert	M. Béal				
Mercredi 19 mai 2010	15h55	TGRH2	Mme Omnes	M. Peurière	jeudi 20 mai 12h	jeudi 20 mai	vendredi 21 mai	vendredi 21 mai
	15h55	213	Mme Amiot	M. Bayenay				
	15h55	TS1	M. Strazzabosco	M. Béal				
	17h20	TST2S1	Mme Rederstorff	M. Peurière				
	17h20	214	M. Ruffenach	M. Bayenay				
	17h20	TS3	Mme Schlegel	M. Béal				
	18h45	TST2S2	M. Hamon	M. Peurière				
	18h45	215	Mme Morel	M. Bayenay				
18h45	TS2	M. Uyttenhove	M. Béal					
Jeudi 20 mai 2010	17h20	1STC1	Mme Maximo	M. Peurière	vendredi 21 mai 12h	vendredi mai 21	vendredi 21 mai	vendredi 21 mai
	17h20	1STG2	M. Sempere	M. Montout				
	18h45	TMERC1	Mme Fillot	M. Montout				
	18h45	TCFE1	M. Peurière	M. Peurière				

Statistique des absences des élèves par motif :

Statistiques des absences des élèves par motif

du 22/02/2010 au 26/04/2010

Taux d'absentéisme global :

- de l'établissement : 5,56%

- par classe :

1L	: 7,28%	215	: 6,36%
ESF1	: 11,40%	1S3	: 3,01%
ESF2	: 10,34%	1STC2	: 9,28%
IG1	: 4,08%	1STG2	: 6,36%
TES1	: 3,43%	TGSI	: 7,22%
TES2	: 7,05%	TL2	: 5,29%
TS1	: 2,97%	1ES3	: 4,55%
TS2	: 4,43%	TGRH1	: 10,08%
FCIL	: 0,31%	TCFE1	: 6,55%
TL1	: 4,88%	TCFE2	: 7,27%
201	: 2,11%	TS3	: 3,01%
202	: 3,20%	TGRH2	: 4,65%
203	: 9,54%	TES3	: 4,32%
204	: 1,99%	1ST2S1	: 6,39%
205	: 2,36%	1ST2S2	: 6,27%
207	: 6,62%	1STCG	: 5,79%
213	: 9,49%	DCG1	: 6,79%
1ES1	: 4,73%	DCG1-2	: 5,73%
1ES2	: 5,72%	DCG2-3	: 5,61%
1S1	: 3,15%	ECT1	: 8,68%
1S2	: 3,86%	ENS3	: 0,74%
1STC1	: 8,12%	ENS5	: 1,02%
1STG1	: 6,49%	IG2D	: 8,91%
206	: 4,84%	IG2R	: 6,34%
208	: 6,10%	SP3S1	: 4,81%
209	: 6,44%	SP3S2	: 8,16%
210	: 4,08%	TMERC1	: 6,01%
211	: 6,58%	TMERC2	: 8,94%
212	: 5,32%	TST2S1	: 6,79%
214	: 5,18%	TST2S2	: 5,04%

Taux d'absentéisme par motif pour les classes ci-dessus :

Motif	Taux classe	Taux établissement
MOTIF NON ENCORE CONNU	9,15%	9,15%
AC ACCIDENT	0,34%	0,34%
AF APPEL A LA FAMILLE	2,10%	2,10%
AD APPEL DE LA FAMILLE	2,78%	2,78%
CA CONVOCATION ADMINISTRATIV	0,87%	0,87%
DE DECES, DEUIL	3,60%	3,60%
DP DECHARGE PARENTALE	1,33%	1,33%
DE DEMISSION	0,51%	0,51%
DS DEPLACEMENT SPORTIF	0,43%	0,43%
DI DISPENSE DE SPORT	0,37%	0,37%
EB ECOLE BUISSONIERE	0,41%	0,41%
ED ERREUR EDT	1,96%	1,96%
EI EVACUE INFIRMERIE	0,57%	0,57%
EV EVACUE VIE SCOLAIRE	0,03%	0,03%

Statistiques des absences des élèves par motif

du 22/02/2010 au 26/04/2010

Taux d'absentéisme par motif pour les classes ci-dessus (suite) :

	Motif	Taux classe	Taux établissement
ET	EXCLUSION TEMPORAIRE	0,84%	0,84%
CP	EXCUSE CPE	0,71%	0,71%
HO	HOSPITALISATION	1,67%	1,67%
99	INFIRMERIE	4,45%	4,45%
IT	INTEMPERIS	0,01%	0,01%
JA	JOURNEE D'APPEL	1,22%	1,22%
MA	MALADIE AVEC CERTIFICAT	14,80%	14,80%
ML	MALADIE SANS CERTIFICAT	25,12%	25,12%
NV	NON VALABLEMENT JUSTIFIE	0,61%	0,61%
PA	PAPIER ADMINISTRATIF	0,99%	0,99%
PC	PERMIS DE CONDUIRE	1,06%	1,06%
TR	PROBLEME DE TRANSPORT	6,11%	6,11%
PT	PROBLEME TRANSCO	0,16%	0,16%
RF	RAISON FAMILIALE	8,66%	8,66%
RA	RDV ASSISTANTE SOCIALE	0,09%	0,09%
RC	RDV COP	0,06%	0,06%
RM	RDV MEDICAL EXTERIEUR	3,42%	3,42%
RE	REFECTOIRE	0,15%	0,15%
RD	REUNION DELEGUES	1,25%	1,25%
RT	REVEIL TARDIF	1,33%	1,33%
RB	ROUTE BARREE	0,09%	0,09%
SS	SORTIE SCOLAIRE OU PEDAGO	0,13%	0,13%
ST	STAGE EN ENTREPRISE	0,76%	0,76%
TP	TPE	0,05%	0,05%
VM	VISITE MEDICALE	0,06%	0,06%
VE	VOYAGE EXTERIEUR	1,75%	1,75%

Taux d'absentéisme par statut pour les classes ci-dessus :

- Absences liées à la santé : 47,88% (étab. : 47,88%)
- Absences non recevables : 9,63% (étab. : 9,63%)
- Absences dans l'établissement : 5,85% (étab. : 5,85%)